

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

(article L.2121-7 du code général des collectivités territoriales)

Le conseil municipal de la commune d'Erbray

se réunira en séance ordinaire salle du Conseil

Le 20 janvier 2025 à 20h30

ORDRE DU JOUR DE LA REUNION

Délibérations

1. Décision modificative n°1 – Budget principal 2024
2. Ouverture anticipée des dépenses d'investissement avant le vote du budget primitif
3. Demande de subventions DETR/DSIL pour la construction de vestiaires et d'un club house
4. Renouvellement du contrat RGPD avec la société SMA NETAGIS
5. Modification des statuts de la Communauté de communes Châteaubriant-Derval

Erbray, le 15 janvier 2025

Le Maire,
Isabelle DUFOURD-BOUCHET

